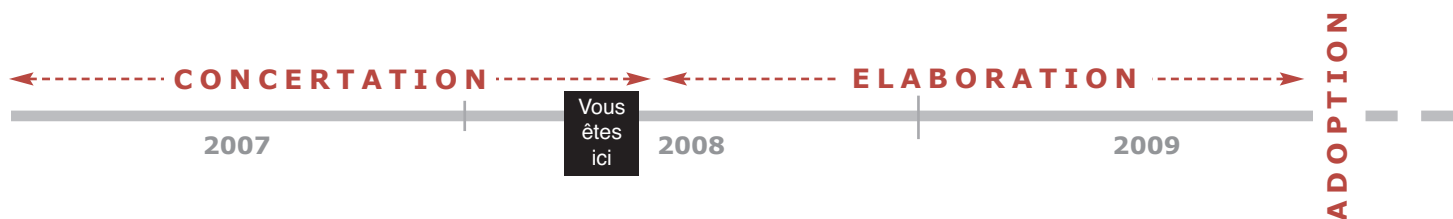




# La lettre du PRDFP

Plan Régional de Développement de la Formation Professionnelle



Parent/Région Alsace

## Édito

Dans un monde confronté à des environnements de plus en plus complexes, le Plan Régional de Développement de la Formation Professionnelle ne pouvait pas être un outil de plus dans la panoplie des interventions de la Région Alsace. La formation professionnelle constitue un bel exemple d'enchevêtrement des compétences et de manque de simplicité, comme l'a justement

souligné le sénateur Carle le 5 février dernier. Aussi, à Strasbourg, animés d'une volonté forte de trouver des solutions au plus près des besoins des personnes et des territoires alsaciens, les élus du Conseil Régional ont choisi la méthode d'une concertation profonde et durable pour construire un document partagé.

Les premiers résultats sont éloquentes : plus de 80 entretiens territoriaux réalisés, 180 acteurs de l'emploi et de la formation présents lors des 6 réunions de concertation territoriale, et enfin plus de 230 participants à la journée régionale du 5 février. C'est clair : la concertation aux modalités diverses a généré une dynamique bien réelle.

Certes le PRDFP ne saura surmonter toutes les difficultés de la formation, mais avec son périmètre précis et ses ambitions partagées par les différentes parties prenantes, il constitue une valeur ajoutée forte pour la formation, qui ouvre les portes du marché du travail et peut conduire à un emploi durable.

Dans le même état d'esprit, nous souhaitons vous adresser, trimestriellement, la lettre d'actualité du PRDFP. Ces bilans d'étape permettent d'avoir un éclairage sur l'état d'avancement des différents travaux liés au PRDFP, tout en constituant, en toute transparence, une belle occasion de faire un point sur les éléments que nous avons collectés jusqu'à présent.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette première lettre.

**Adrien ZELLER**

Président du Conseil Régional d'Alsace

## Retour sur ... le 5 février 08

Dans le cadre de la concertation régionale préalable à l'élaboration du PRDFP, plus de 230 acteurs de la formation se sont retrouvés le 5 février dernier à la Maison de la Région. Deux temps forts ont marqué la matinée : les inventions de Jean-Claude Carle, rapporteur de la mission sénatoriale relative à la formation professionnelle et de Guy Tchibozo, chargé de projet au CEDEFOP qui précéderont la tenue de quatre groupes de travail.

Comme l'a souligné Martine Calderoli-Lotz, Vice-Présidente du Conseil Régional d'Alsace, les réactions entendues lors de ces échanges sont révélatrices des préoccupations et attentes portées par les acteurs de l'éducation, de la formation et de l'emploi en Alsace.

Si le besoin de réponses souples et réactives face aux besoins en compétences de l'économie alsacienne est rappelé, la question de la formation initiale, socle de la formation professionnelle, est posée pour favoriser la capacité des individus à s'adapter aux changements.

L'anticipation, les outils d'observation et de repérage des tendances, sont évoqués comme des préalables aux décisions structurantes de développement de l'offre de formation. De tels propos sont à mettre en

lien avec une difficulté pointée lors de cette journée ; comment les petites entreprises peuvent-elles définir des stratégies de développement qui permettraient de conforter des parcours de formation adaptés aux aspirations individuelles et à l'avenir de l'économie ?

Au-delà de ce contexte général, des situations spécifiques retiennent toute l'attention des participants ; certains publics sont particulièrement fragilisés : les seniors peu qualifiés, les actifs illettrés, les salariés dont les compétences sont peu transférables,...

Les niveaux de qualification requis demeurent en débat. Si l'élévation est généralement reconnue comme nécessaire, certains secteurs indiquent que les niveaux CAP sont adaptés aux besoins des entreprises, telle la restauration.

...  
En synthèse, Martine Calderoli-Lotz souligne que trois verbes reviennent régulièrement : anticiper, expérimenter, concerter. Les contrats d'objectifs conclus avec les branches professionnelles apparaissent comme un des outils qui peut favoriser la mise en oeuvre de l'ensemble de ces orienta-



De droite à gauche : Martine Calderoli-Lotz; Jean-Claude Carle; Guy Tchibozo

[www.region-alsace.eu](http://www.region-alsace.eu)



tions.

Cela étant, le PRDFP ne pourra pas répondre directement à toutes les thématiques abordées, mais la richesse des débats a permis de prendre en considération et d'écouter les partenaires présents. En ce sens les travaux d'élaboration du PRDFP avancent progressivement, s'enrichissant d'éléments qui y seront intégrés, directement ou en contractualisant avec les autres acteurs de la formation.

## Vrai ou Faux ?

**Le PRDFP a vocation à englober l'ensemble de la formation en Alsace.**

**FAUX !**

La formation est le terrain de compétences partagées entre différents acteurs. La Région dispose d'une partie de ces compétences, mais elle ne peut à elle seule décider unilatéralement du devenir de l'ensemble du système. C'est pour cela que la concertation a été placée au cœur même de l'élaboration du PRDFP.

**Le PRDFP a un objectif et un périmètre défini.**

**VRAI !**

La finalité du PRDFP est de donner des orientations stratégiques concernant les évolutions de l'offre de formation à moyen terme. Il vise également à renouveler les modalités de concertation entre les partenaires, afin de s'assurer d'une actualisation concertée de cette offre.

Il s'inscrit dans le champ de la formation professionnelle, et ce dans trois aires distinctes : l'offre de formation où la Région est financeur (ex. le programme régional), l'offre de formation où la Région est co-décideur (ex. l'apprentissage) et enfin l'offre de formation où la Région n'est pas compétente (ex. actions des OPCA). Le rayonnement du PRDFP sera ainsi plus ou moins direct selon les aires de compétences, sachant que la Région a un rôle d'animation et de mise en cohérence.

**Le SREF sera remplacé par le PRDFP.**

**FAUX !**

Le Schéma Régional Education Formation (SREF) adopté en 2004 a vocation à perdurer après l'adoption du PRDFP. Comme le SREF détermine les grandes orientations politiques de la Région en matière d'éducation, ses objectifs seront conservés dans les grandes lignes. Le PRDFP aura, quant à lui, une finalité plus opérationnelle s'agissant de l'évolution de l'offre de formation professionnelle et des modalités de concertation.

**LE PRDFP s'inscrit dans la réalité des territoires alsaciens.**

**VRAI !**

Il répond ainsi à l'objectif 13 du SREF, où il s'agit de « conforter les territoires par la formation. » D'ailleurs, dans sa méthode d'élaboration, le PRDFP alterne les rendez-vous au sein des territoires alsaciens avec des acteurs locaux, avec des temps de réflexion régionaux.



## Zoom sur un territoire, Alsace du Nord

*Retours sur les Entretiens Territoriaux et sur les Réunions de Concertation Territoriale*

Précaution de lecture ! Ces pistes de réflexion ne sont pas exhaustives eu égard à l'ensemble des éléments collectés lors des rencontres entre les acteurs locaux et la Région. Ils constituent des ressentis de la part d'acteurs locaux.

### DES INTERROGATIONS :

- Quelles perspectives pour le territoire ?
- Comment mieux combiner besoins en compétences et choix d'orientations des jeunes ?
- Comment créer de véritables parcours de formation, incluant des formations supérieures sachant que le territoire en compte moins qu'ailleurs ?

### DES PROBLÉMATIQUES PRIORITAIRES :

- Importance des difficultés de recrutement dans différents secteurs, notamment aux niveaux IV et V
- Souplesse et réactivité des formations professionnelles
- L'apprentissage, une réponse aux besoins de recrutement des entreprises

### DES PISTES DE TRAVAIL :

- Rapprocher les professionnels de l'orientation/formation et les entreprises
- Initier la concertation autour de projets locaux et concrets.
- Réfléchir à moyen terme tant sur les modalités de formation (ex. FOAD) que sur l'environnement de la formation (ex. mobilité)

*Vous trouverez des informations chiffrées détaillées sur les différents territoires alsaciens sur le site :*

**[www.oref-alsace.org](http://www.oref-alsace.org)**

## Éléments de synthèse, suite aux réunions de concertation territoriales

Ces six réunions qui se sont tenues entre décembre 2007 et janvier 2008, ont concerné 180 personnes provenant des organismes de formation, chambres consulaires, lycées, CFA, service public de l'emploi, entreprises, branches professionnelles, intérim,...

Parmi les nombreuses questions évoquées, celle de la concertation à l'échelle des territoires, a retenu toute l'attention des participants.

Si la diversité des instances de concertation est relevée, un manque de cohérence d'ensemble est pointé. Les participants regrettent qu'au final, il soit difficile de rassembler les interlocuteurs locaux, pour élaborer, ensemble, des projets concrets.

Deux questions sont souvent posées : comment associer les entreprises, acteurs importants de la vie économique locale, et comment s'assurer d'un pilotage pertinent qui fasse le lien avec la dimension régionale ?

Cette réflexion corrobore avec la nécessité de penser « filière de formation ». Quel est à cet égard, le « bon périmètre » ? La mise en place de pôles d'excellence spécialisés et répartis sur l'ensemble de l'Alsace, a été évoquée à plusieurs reprises.

De toute évidence, la notion de territoires est multiple et essentielle dès qu'est abordée l'évolution de l'offre de formation. Se pose immédiatement après, la question des modalités de pilotage territoriale. Ce sera sans aucun doute, un élément important dans la mise en œuvre du plan régional de développement de la formation professionnelle.